

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 juillet 2015

Présents : L. BARAFORT, J-L CHABROL, C. DONNARD, J-C GARNIER, T. SOUSTELLE,

Absents : J-M JACQUOT qui a donné pouvoir à C. DONNARD

P. MAZOYER n'a pas donné de pouvoir

Début de séance à 19h30.

Mme Claude Lise RIBOT, adjoint administratif est présente.

Secrétaire de séance : Jean-Claude GARNIER

Validation des comptes rendus des 18 mai 2015 et 22 juin 2015

Le compte rendu du 18 mai 2015 est validé (abstention de Christine DONNARD pour Jean-Michel JACQUOT qui n'a pas laissé de consignes à ce sujet)

Le compte rendu du 22 juin 2015 appelle deux remarques de Christine DONNARD :

1° - Sur le fait que Mme RIBOT ait été notée « secrétariat de séance » terme réservé aux élus, Madame RIBOT ne pouvant être qu'« auxiliaire de l' élu » Madame BARAFORT se renseignera sur les place et rôle de la secrétaire de mairie présente au conseil municipal.

2° - Madame Christine DONNARD demande des précisions sur les lignes de la convention 2015-2016, convention finalement signée et envoyée au PNC.

Point 1 : Rémunération de l'agent recenseur - Dominique Soustelle

Madame BARAFORT donne la parole à Mme Claude Lise RIBOT.

Renseignements pris quant à la rémunération de l'Agent recenseur, Madame Claude-Lise RIBOT explique que la rémunération de l'agent recenseur peut - être faite au forfait. Calcul effectué, Madame BARAFORT propose que la somme de 557,00 euros nets soit allouée à Madame Dominique SOUSTELLE, pour le travail de recensement effectué du 15 janvier au 15 février 2015.

Cette rémunération sera en comptabilité au mois d'août 2015.

Après en avoir débattu, le conseil municipal se prononce sur cette proposition de rémunération.

Adopté à l'unanimité des membres présents

Questions diverses

- **Facture de téléphone** : le numéro de fax a été suspendu.
- Le service « Clientèle » d'Orange sera interpellé afin de trouver la meilleure formule de forfait « pro »

Travaux :

- **Dalle du local communal**
Elle a été coulée par l'entreprise Teissier et la participation de Guillaume PLANTIER, Thierry SOUSTELLE et Jean-Claude GARNIER.
La mise en place d'une cuve à gasoil évitera les allers-retours sur Saint Martin de Boubaux.
Les devis de cuve sont en cours.
Un suivi de la consommation de gasoil sera mis en place : Jean Luc CHABROL propose d'y ajouter un pistolet électrique de distribution.
- **Mur de soutènement** derrière les logements de MM. Guillot et M. et Mme SOUSTELLE est fini – la suite du dossier de demande de subvention suit son cours.
- **Pose des vannes et compteurs sur le réseau d'eau potable** :
Les compteurs ont été placés.
Il restera à installer la vanne « anti-bélier » au pompage
Le tour du pompage a été aménagé.

Une réunion de chantier est prévue le mardi 28/07/2015 avec M. TELLIEZ du bureau d'études CEREG et le chef de chantier de l'entreprise LACOMBE BONNET.

Chemin de la Chèvrerie :

Un retour positif quant aux demandes de subventions déposées à la DETR, ainsi qu'au Conseil Départemental est arrivé.

Chemin de la rivière donnant accès au captage : « Puits des Appens »

La situation est identique, suite à la réunion du 7 juillet 2015 en mairie en présence de Mme BARAFORT, MM. SOUSTELLE et GARNIER et M. Jean Michel JACQUOT.

Un courrier à France Domaine sera rédigé pour demander une évaluation du prix de la parcelle du pompage.

Droit de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS)

- Syndicat de la Vallée du Galeizon : propose une réunion d'information à tous les élus des communes de la Vallée du Galeizon, le **27 août à 14h 30 à la mairie de Soustelle**

en présence de M. FARISIER du Conseil Départemental. Chaque conseiller recevra une invitation.

Fond de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement :

La commune a reçu : **24 960 euros**

Visite de M. Dumas : le lundi 6 juillet 2015

Monsieur William DUMAS, député du Gard a tenu une séance le lundi 6 juillet à la salle polyvalente en présence d'une douzaine d'habitants de la commune. L'invitation à cette rencontre est parue sur le Midi Libre, la semaine précédente.

M. DUMAS a proposé une aide à hauteur de 40% pour l'accessibilité des bâtiments publics sur le fond de sa réserve parlementaire.

Les animations et festivités

5 juillet : La chorale « Regain » a présenté un concert à l'église dans le cadre du Festival Nature porté par le Parc National des Cévennes. L'assistance y était nombreuse.

14 juillet : Une cérémonie de commémoration du 14 juillet a eu lieu à 11h30 au Plô en présence de nombreux lamelouziens.

Les 16 ; 17 et 18 juillet : L'association « Sentiers » est intervenue sur le terrain de l'église.

Le 18 juillet – La fête de la commune s'est passée sans encombre, dans une bonne ambiance.

Le 25 juillet - Marie Vitez, en résidence d'été à Lamelouze a proposé à la municipalité de présenter son spectacle « Platero, mon ami » à 18h à l'église.

Fin de séance : 21h30

- **Prochain conseil – lundi 7/09/2015 à 19h30**